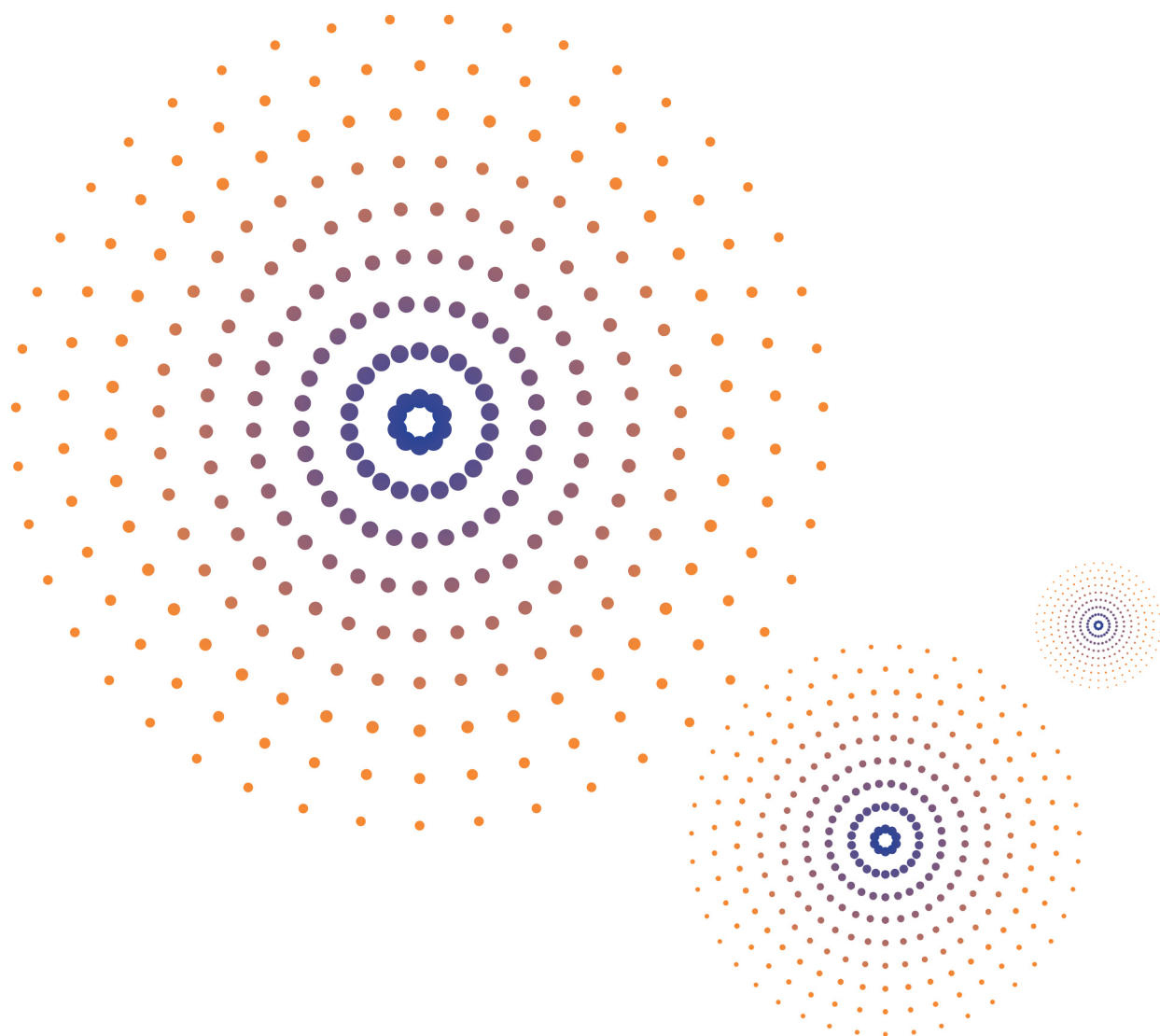
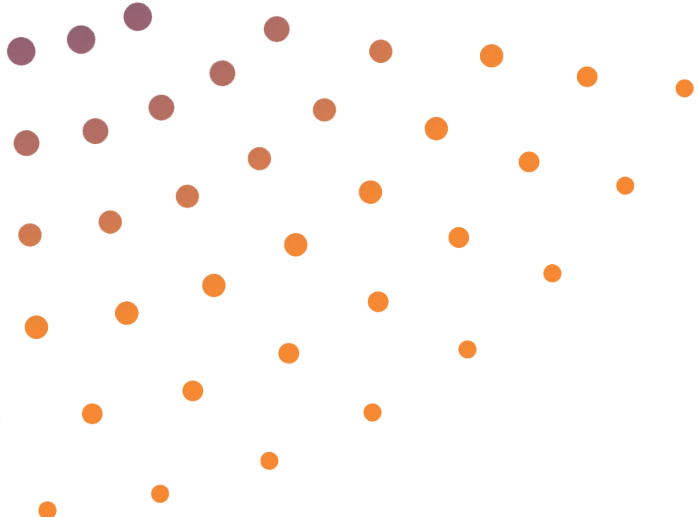




Rapport annuel 2025



SOMMAIRE

004

Mot de la Présidente

006

Mot du Directeur général

009

Événements marquants

010

La Fondation

017

Prestations

035

La Fondation en quelques chiffres

049

Finances



Mot de la présidente

L'année écoulée s'inscrit à la croisée d'enjeux institutionnels, politiques et sociaux. Elle a été marquée par un travail soutenu de consolidation, tout en ouvrant des perspectives déterminantes pour l'avenir.

Dans cette dynamique, la préparation du contrat de prestations 2026–2030 constitue un jalon essentiel. Elle intervient dans un environnement en mutation, porté notamment par la stratégie cantonale en matière d'addictions et par la planification de l'offre de prestations sociales pour adultes. Ces cadres structurants nous invitent, en tant que Conseil de fondation, à accompagner les évolutions en cours tout en affirmant avec conviction la pertinence, la qualité et la complémentarité des services proposés.

Le renouvellement de l'autorisation d'exploiter a constitué un temps fort de l'exercice, reconnaissance importante du professionnalisme et de l'engagement des équipes. Je tiens ici à saluer le travail accompli au quotidien par les collaboratrices et collaborateurs, ainsi que leur capacité à faire face à des réalistes toujours plus complexes.

« L'année écoulée s'inscrit à la croisée d'enjeux institutionnels, politiques et sociaux. »

Le développement et le renforcement des partenariats ont, par ailleurs, constitué un axe central. Face aux enjeux liés aux addictions, la coordination entre les actrices et acteurs du réseau est essentielle. Elle permet de construire des réponses cohérentes, adaptées et durables au bénéfice des personnes concernées.

L'engagement dans les travaux relatifs à la convention collective de travail du secteur social (CCT-ES) témoigne de notre volonté de garantir des conditions de travail à la hauteur des exigences du terrain. Alors même que l'engagement des professionnel-le-s constitue une ressource précieuse, cette attention est indispensable pour assurer la qualité et la continuité de nos missions.

Enfin, il convient de souligner que nos actions se poursuivent dans un contexte de précarisation croissante des publics accompagnés. Cette réalité nous oblige collectivement à renforcer des approches globales, humaines et durables, attentives aux vulnérabilités multiples et aux parcours de vie singuliers.

Dans cet environnement exigeant, la Fondation Addiction Neuchâtel peut s'appuyer sur des équipes engagées, des partenaires solides et une gouvernance pleinement mobilisée. En tant que Présidente du Conseil de Fondation, je suis fière de l'engagement dont vous faites preuve et confiante dans notre capacité collective à poursuivre et faire évoluer nos missions, au service des personnes concernées et de la collectivité.



Anne Bramaud du Boucheron

Mot du Directeur général

L'année 2025 aura été importante dans le cadre de nos activités, aussi bien à l'interne que dans nos relations institutionnelles. Sur le plan externe, plusieurs éléments auront rythmé cet exercice.

En premier lieu, relevons la poursuite de la relation entre l'État et notre institution sous le modèle du contrat de prestations. Loin d'avoir amélioré les processus de travail, nous ne pouvons que constater un accroissement de la charge administrative pour ce modèle de partenariat.

2025 aura aussi vu la validation du plan d'infrastructures 2025-2029 du canton de Neuchâtel. Véritable ligne directrice du dispositif stationnaire de notre institution, nous nous réjouissons de pouvoir participer aux réflexions qui définiront le résidentiel addictologique de demain. Gardons néanmoins à l'esprit le dispositif ambulatoire, véritable colonne vertébrale de nos interventions, afin qu'il dispose à terme des moyens nécessaires aux ambitions du désormais incontournable « virage ambulatoire ».

Enfin, cette année a vu démarrer les travaux de réflexion concernant les mesures de mise en œuvre opérationnelle de la Stratégie Neuchâteloise des Addictions. Les piliers de la prévention et de la régulation ont été à l'agenda et 2026 sera consacrée à ceux du traitement et de la réduction des risques.

« Un nouveau paradigme dans la relation s'est construit au travers de l'application du modèle de contrat de prestations. »

Une année 2025 qui, sur le plan des enjeux externes, a donc amené son lot d'interventions pour le moins intenses, mais néanmoins essentielles à notre institution dans ses réflexions et dans l'alimentation de sa stratégie propre.

Mais notre raison d'être, est avant tout les bénéficiaires. Et là encore, 2025 aura été riche en activités et projets aboutis améliorant encore leur accompagnement. Retrouvez tous les chiffres clés et les détails propres à chaque domaine dans ce rapport. Permettez-moi d'en souligner quelques-uns.

Premièrement, le Drug checking en milieu festif, qui a vu le jour en 2025 sous l'impulsion d'une équipe de prévention dynamique, avec le soutien du canton au travers de la dîme alcool. Ce projet pilote innovant de 3 ans se poursuit et nous nous réjouissons d'en récolter les expériences, ceci avec comme objectif de pérenniser cette action pour notre canton.

Autre projet, autre réussite, la liaison addictologique qui a su démontrer cette année sa plus-value au regard du réseau socio-sanitaire neuchâtelois. Les retours de nos partenaires, en l'occurrence le RHNe et le CNP, sont plus qu'encourageants et nous motivent à poursuivre la démarche et accélérer son développement.

De plus, l'offre de prestations ambulatoires a évolué depuis 2025, avec la mise en place de thérapies assistées par psychédélique (TAP) qui semble tout destiné à se développer à l'avenir. Elle illustre clairement notre souci de rester à la pointe de la prise en charge addictologique, intégrant constamment les évolutions nouvelles en matière de traitement.

Vous l'aurez compris, l'année écoulée a été intense, très intense. Un environnement externe en perpétuelle évolution avec des enjeux croisés, et une effervescence à l'interne où les professionnels de terrain développent, innovent, proposent avec toujours en ligne de mire un seul but : améliorer l'accompagnement de nos bénéficiaires et de leur entourage.

Diriger cette institution et ses quelque 180 collaboratrices et collaborateurs, dans un tel contexte, est une fierté et honneur.



François Paccolat

À toutes les collaboratrices et collaborateurs de la Fondation, aux membres du Conseil de Fondation, à nos partenaires et aux autorités cantonales, j'adresse mes sincères remerciements. C'est ensemble que nous faisons avancer, jour après jour, une cause qui en vaut profondément la peine.

Événements marquants



DRY JANUARY[®]
CH

JANVIER

Campagne de prévention
DRY JANUARY.



FÉVRIER

Électrification du parc véhicule

AVRIL

Lancement du Drug Checking en milieu festif



MAI

Inauguration de la stratégie neuchâteloise des addictions et projection du film
«the Outrun»



JUIN

5ème journée institutionnelle sur le thème
«Addiction, entre terre et ciel» Participation à la journée Support Don't Punish



JUILLET

Actions prévention en milieu professionnel chez TAKEDA dans le cadre de la
campagne «Alcool au travail».



First
Responders

AOÛT

Formation délivrée aux premiers répondants



SEPTEMBRE

Audit de suivi



DÉCEMBRE

Campagne de prévention routière

La Fondation

CONSEIL DE FONDATION

ANNE BRAMAUD DU BOUCHERON
Présidente

SÉBASTIEN MARTI
Vice-président

FRANÇOIS KONRAD
Secrétaire

SYLVIE FAVRE
YVES GRANDJEAN
ALAIN GUILLAUME
FRÉDÉRIC RICHTER
ELISA ROSSELLI
Membres

CONSEIL DE DIRECTION

FRANÇOIS PACCOLAT
Directeur général

NATHALIE JORDAN
Assistante de direction

JEAN-MARIE COSTE
Responsable de l'accompagnement

JOËL BOITEUX
Médecin-chef

VALÉRIE WENGER PHEULPIN
Responsable de la prévention

MAGALI MONBARON
Responsable foyer

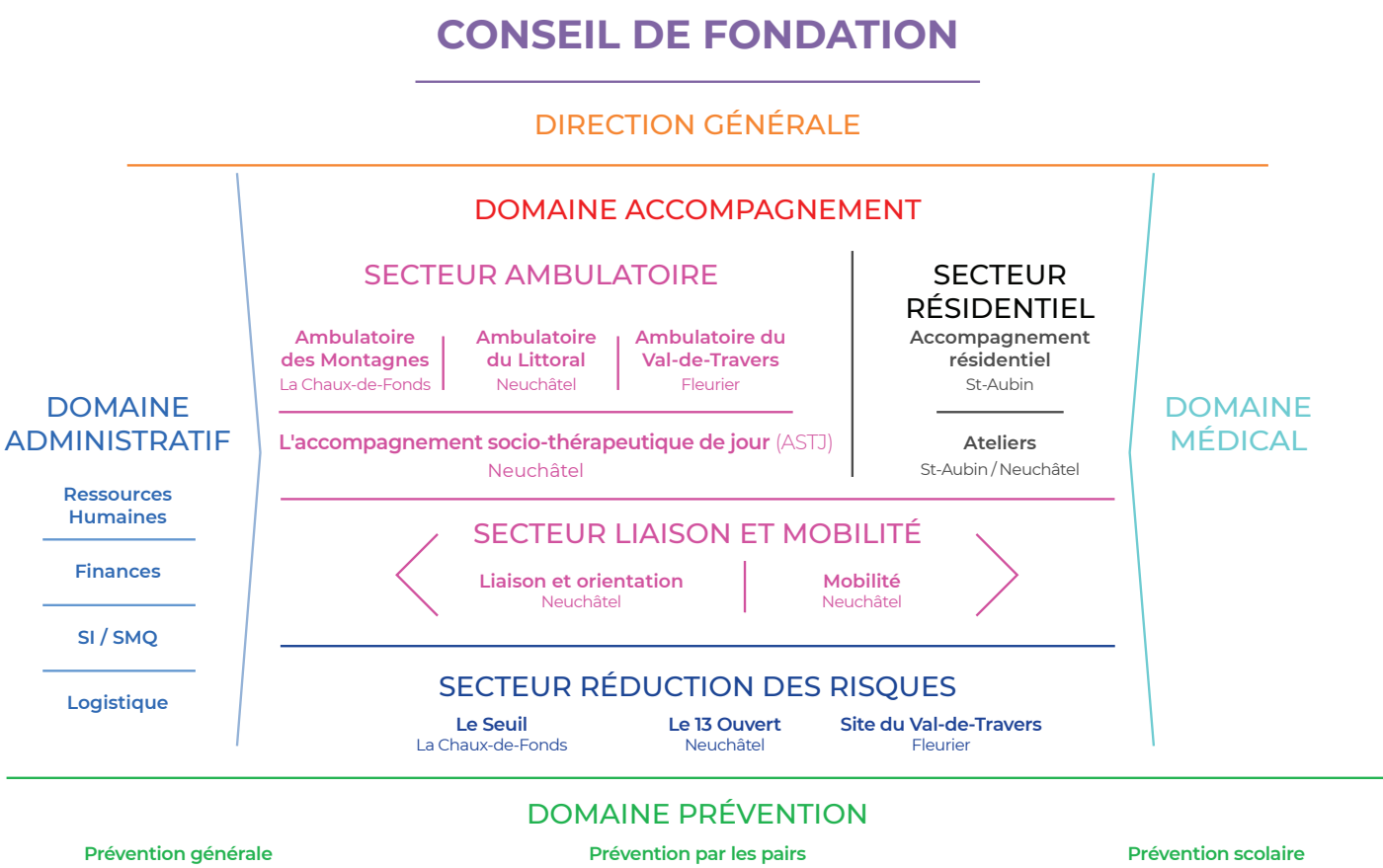
JEANLOUIS ROUILLER
Responsable ateliers

CORINNE DURAKI
Responsable des ressources humaines

GÉRALD VERNAY
Responsable finances et administration

LUDOVIC DUBACH
Responsable SMQ / SI

Organisation



Ressources humaines

Cette année a été particulièrement dynamique pour le domaine des ressources humaines, avec un fort accent mis sur le développement des compétences et l'optimisation des outils de gestion.

Formations internes – échanges cliniques

Les formations internes ont constitué un axe prioritaire au cours de l'année.

Ces actions ont permis de consolider les compétences clés des équipes, de favoriser le partage d'expertise et d'harmoniser les pratiques professionnelles. Les thématiques abordées comprenaient notamment « Les bases en addictions », ainsi que des modules spécifiques tels que « la thérapie ACT », « le Plan de crise conjoint », « Oser la famille », « les outils AERES » ou encore « l'atelier RDR ».

« Les formations internes ont constitué un axe prioritaire au cours de l'année. »

Cette dynamique se poursuivra dans les années à venir avec la volonté de continuer à développer l'offre interne et d'élargir le champ des thématiques proposées afin de répondre au plus près aux besoins des professionnels et des bénéficiaires.

Déploiement du nouveau logiciel de gestion des salaires – Opale

2025 a également été marquée par le déploiement du nouveau logiciel de gestion des salaires Opale. Sa mise en œuvre a représenté un travail important, impliquant le paramétrage du système, la migration des données ainsi que l'accompagnement et la formation des utilisateurs. Cette transition a demandé un investissement conséquent des équipes afin de garantir la continuité et la fiabilité du traitement des salaires.



SMQ/SI

QUALITÉ RECERTIFIÉE

Audit de suivi

En septembre 2025, la Fondation Addiction Neuchâtel a fait l'objet d'un audit qualité de suivi réalisé par la société SQS, portant sur les référentiels ISO 9001:2015, QuaThéDA (Qualité Thérapie Drogue Alcool) et CLASS (Conférence latine des affaires sanitaires et sociales).

Cet audit s'est déroulé sur deux journées, les 25 et 26 septembre 2025, et a mobilisé les équipes sur le terrain. Il a confirmé la maturité et la robustesse du système de management de la qualité de la Fondation. Aucune non-conformité n'a été relevée, ce qui témoigne de la bonne maîtrise des processus, de l'appropriation des exigences normatives par les équipes et de l'engagement constant en faveur de l'amélioration continue.

Ce résultat positif souligne la pertinence du dispositif qualité en place au travers du travail réalisé quotidiennement par l'ensemble des collaborateurs.

« L'audit de suivi 2024 passé avec succès. »

Outil de gestion de la documentation

En 2025, les travaux se sont poursuivis autour de la paramétrisation de la plateforme SharePoint afin d'adapter l'outil aux besoins spécifiques de la Fondation et à son organisation. Cette phase préparatoire vise un déploiement en production en 2026 à l'ensemble des collaborateurs, avec pour objectif de renforcer l'accessibilité, la fiabilité et l'harmonisation de la documentation qualité à l'échelle de l'institution.

SYSTÈME D'INFORMATION

Mise en place du logiciel Clevehr dans le domaine ambulatoire

En février 2025, la Fondation a franchi une étape majeure avec la mise en place de l'outil Clevehr dans le domaine ambulatoire qui a représenté un changement notable d'habitudes et de méthodologie de travail pour les collaboratrices et collaborateurs concernés.

Pour rappel, Clevehr est un outil informatique dédié à la gestion et au suivi des prises en charge dans le domaine médico-social. Conçu pour répondre aux exigences du travail ambulatoire, il permet une centralisation des informations, une documentation structurée des prestations et une meilleure traçabilité des interventions. Grâce à une gestion sécurisée des données sensibles et à des fonctionnalités adaptées aux pratiques professionnelles, Clevehr soutient la qualité et la continuité des accompagnements tout en facilitant la collaboration entre les différents acteurs.

Tout au long de l'année, un accompagnement accru a donc été mis en place pour les équipes afin de favoriser l'appropriation de l'outil, adapter les pratiques professionnelles et répondre aux besoins émergents. Celui-ci a pris la forme de formations, de séances de suivi et d'ajustements fonctionnels réalisés en collaboration avec les utilisateurs. Aujourd'hui, Clevehr constitue un élément central du système d'information de la Fondation, en lien étroit avec les processus administratifs et de facturation.

Finalisation de la configuration de l'ERP Opale

Parallèlement, la finalisation de la configuration de l'ERP Opale a eu lieu, assurant le lien administratif avec Clevehr, notamment du point de vue de la gestion des patient.e.s. Cette étape a renforcé l'intégration des processus cliniques et administratifs, améliorant la fiabilité des données, la cohérence des flux d'information et l'efficacité globale du système d'information.

Lancement de la facturation TARDOC

Enfin, l'année 2025 a été marquée par le lancement de la nouvelle structure tarifaire TARDOC par le biais de l'ERP Opale. Ce projet structurant a nécessité un investissement conséquent en temps, en paramétrages et en phases de tests afin de garantir une mise en œuvre conforme et sécurisée. Les travaux réalisés ont permis de préparer de manière optimale la facturation 2026, en assurant la conformité réglementaire et la fiabilité de ses processus.

2025 : LA QUALITÉ EN CHIFFRES



1002
DOCUMENTS



136
DEMANDES D'AMÉLIORATION
TRAITÉES EN MOYENNE EN 10
JOURS



5
AUDITS INTERNES
MENÉS SUR LES
DIFFÉRENTS SITES



PRESTATIONS

Ambulatoire

Les consultations ambulatoires sont destinées aux adultes comme aux adolescent·e·s ainsi qu'aux proches lié·e·s à une problématique de consommation. Elles concernent l'ensemble des substances psychoactives illégales et l'alcool. Elles incluent également une consultation spécialisée pour les addictions dites comportementales, notamment les jeux d'argent et l'addiction aux écrans. Les prestations sont ainsi organisées par « programme » selon certaines caractéristiques de l'addiction ou de l'âge. Cette année, 2084 patients ont été suivis dans ce cadre, le plus jeune avait 10 ans (écrans) et le plus âgé 90 ans (alcool).

« On parle d'une « démocratisation » de l'offre de cocaïne. »

Programme Substances illégales (traitement agoniste opioïde et autres dépendances)

La progression la plus marquante parmi les nouvelles demandes de consultation concerne celles liées aux psychostimulants, en particulier la cocaïne, qui représentent désormais un peu plus d'un tiers des nouvelles situations. Cette évolution s'inscrit dans une tendance observée également au niveau international, caractérisée par une diffusion de la consommation dans des milieux sociaux très variés, on parle d'une « démocratisation » de l'offre de cocaïne. Un phénomène de bascule vers le crack — forme de cocaïne transformée et fumée — est par ailleurs observé chez certains usagers.

Le cannabis constitue l'autre grand pôle de demandes, autour d'un tiers des situations, avec une consommation toujours largement répandue et problématique pour une partie des usagers.

La consommation d'opioïdes apparaît globalement stable, voire en légère diminution. Quelques situations liées à l'usage de sirops à base de codéine ont été relevées, mais elles demeurent peu fréquentes dans le cadre de nos consultations.

Enfin, outre la présence persistante de la méthamphétamine dans la région, l'année a été marquée par l'apparition de nouveaux profils de consommation impliquant des substances de synthèse, notamment les cathinones, ainsi que certains cas liés à la kétamine, ce qui témoigne d'une diversification des produits consommés.

Programme Alcool

En 2025, 813 personnes ont bénéficié d'une ou plusieurs consultations pour une problématique principale liée à l'alcool - contre 681 en 2024 - soit une augmentation d'environ 19 %. Cette hausse confirme que l'alcool demeure le principal motif de consultation dans le cadre des prestations ambulatoires. Une proportion notable de personnes en âge AVS témoigne de l'impact de cette problématique tout au long du parcours de vie. Le passage à la retraite constitue à cet égard un facteur de risque identifié.

Fait marquant de l'année 2025 : la consolidation de la liaison addictologique au sein du Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNe), en collaboration avec le Centre neuchâtelois de psychiatrie (CNP) et son dispositif d'urgences psychiatriques. Après une première année complète d'activité, le bilan s'avère très encourageant.

Au total, 161 patient·e·s hospitalisé·e·s sur les sites de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel ont pu bénéficier d'une intervention ponctuelle centrée sur une problématique de consommation. Environ un tiers d'entre elles-eux ont ensuite entrepris une démarche de suivi, le plus souvent auprès de nos services ambulatoires et résidentiels, ce qui illustre l'intérêt de cette intervention de liaison.

Cette collaboration a également favorisé le renforcement qualitatif des liens interinstitutionnels avec le RHNe et le CNP, ainsi qu'une sensibilisation accrue du personnel médical et soignant aux enjeux addictologiques, en particulier ceux liés à l'alcool. Dans cette perspective, des projets de formation à destination des équipes hospitalières sont envisagés afin de poursuivre le développement des compétences en alcoologie et en addictologie au sein du milieu hospitalier.

Programme Ados et jeunes adultes de 12 à 25 ans

Les demandes adressées à ce programme concernent principalement l'usage de substances psychoactives ainsi que les conduites liées aux écrans. Parmi les substances, le cannabis demeure largement prédominant dans cette tranche d'âge. Toutefois, les situations impliquant des psychostimulants apparaissent de plus en plus fréquemment, traduisant une diversification des profils de consommation.

Concernant les addictions comportementales, les jeux vidéo restent la problématique la plus représentée. Néanmoins, une augmentation des difficultés liées à l'usage global des écrans est observée, incluant notamment les réseaux sociaux et d'autres applications numériques. Ce type de problématique ne concerne plus uniquement les adolescent·e·s les plus jeunes : un glissement vers des adolescent·e·s plus âgé·e·s, voire certain·e·s adultes, est constaté.

Un autre élément notable : la proportion croissante de jeunes suivi·e·s ayant bénéficié de mesures de l'assurance-invalidité (AI), en particulier en lien avec des troubles neurodéveloppementaux. Ces situations illustrent la fréquence importante de certaines comorbidités psychiatriques (p. ex. trouble du spectre de l'autisme) ou psychosociales, lesquelles contribuent au maintien des conduites addictives et nécessitent souvent une prise en charge spécialisée et interdisciplinaire.

Programme Jeux d'argent et addictions comportementales

Les personnes ayant une problématique de jeu de hasard et d'argent jouent de plus en plus sur des supports numériques tels que les casinos en ligne et les plateformes de paris sportifs, dont l'accessibilité favorise des pratiques intensives et continues. Le phénomène des paris sportifs poursuit son augmentation de manière préoccupante ; cette pratique concerne majoritairement un public de jeunes adultes entre 20 et 35 ans. Concernant les autres addictions comportementales, les demandes restent variées mais se concentrent principalement sur les conduites sexuelles addictives. Ces situations peuvent également s'inscrire dans des tableaux cliniques complexes, parfois associés à d'autres consommations de substances, notamment la cocaïne ou l'alcool.

Programme ASTJ - centre de jour

La fréquentation de l'accompagnement socio-thérapeutique de jour ASTJ à Neuchâtel est restée stable. L'accueil et les soins, basés notamment sur une approche groupale, sont assurés en journée du lundi au vendredi par une équipe interdisciplinaire pour toutes personnes souffrant d'une addiction. Le trouble d'usage d'alcool demeure le plus représenté.

Programme Proches

Une demande croissante de l'entourage pour des conseils ou un appui, en particulier des parents démunis ou désemparés par la situation de leur enfant, est observée.

En 2025, 117 proches (parents, enfants, conjoint·e·s...) de personnes dépendantes ont sollicité nos services pour bénéficier d'un soutien individualisé, ce qui représente une légère augmentation de 7% par rapport à 2024. Les consultations des proches ont souvent lieu alors que la personne dépendante ne bénéficie pas (encore) de suivi, ou il s'agit d'un soutien en parallèle. Cet appui peut leur être bénéfique à titre personnel, mais aussi, dans certains cas, contribuer à renforcer l'efficacité du suivi de leur proche.



Réduction des risques

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité de 2024 avec une très forte sollicitation des prestations du secteur de la réduction des risques (RDR), en particulier au sein des deux centres d'accueil de La Chaux-de-Fonds (Le Seuil) et de Neuchâtel (Le 13Ouvert). Au total, 3'912 passages et 22'326 repassages ont été enregistrés, témoignant d'une fréquentation soutenue et d'un recours intensif aux prestations.

Cette dynamique s'accompagne d'une précarisation croissante des personnes accueillies, fortement aggravée par l'augmentation de la consommation de crack. Ce phénomène, largement médiatisé en Suisse en 2025, impacte également le canton de Neuchâtel. Il contribue à une dégradation rapide des situations psychosociales et modifie sensiblement le comportement des usagers et usagères. L'augmentation de près de 50 % de la distribution de pipes à crack (3'058 unités) témoigne concrètement de cette évolution.

Malgré une collaboration étroite et constructive avec les partenaires du réseau socio-sanitaire, la police de proximité et la sécurité publique, permettant jusqu'ici de contenir partiellement les effets sur l'espace public, les dispositifs actuels atteignent leurs limites. La situation constitue une préoccupation majeure, d'autant plus que de nouvelles personnes, jusqu'alors non connues de nos services, entrent dans ce type de consommation de crack à haut risque.

«Augmenter les interventions hors murs pour mieux atteindre les publics concernés»

Face à ces enjeux, le développement d'interventions hors murs apparaît comme une piste prioritaire afin de renforcer le travail de proximité et de mieux atteindre les publics concernés. Si de telles actions existent déjà à Neuchâtel, elles restent limitées au regard des besoins perçus et de nos ressources. Par ailleurs, dans l'hypothèse d'une aggravation de la situation, une réflexion est en cours quant à la mise en place d'un espace de consommation sécurisé.

Le partenariat avec la police neuchâteloise s'est poursuivi, notamment en matière d'échange d'informations sur les substances présentes dans la région, permettant d'adapter les actions de prévention et de réduction des risques. L'offre de Drug checking (identification de la composition de la substance) a permis de tester 120 substances cette année directement sur nos sites RDR.

Une collaboration avec le projet Thays, porté par Médecins du Monde, qui facilite l'accès aux soins et à l'information pour les personnes exerçant le travail du sexe, a été initiée afin d'y associer nos prestations de réductions des risques.

Le secteur RDR propose également des activités occupationnelles destinées aux bénéficiaires de l'aide sociale ou de l'assurance-invalidité. Si la demande

est en augmentation, une adaptation des exigences est nécessaire face à la fragilisation croissante des participants, rendant parfois difficile un engagement régulier dans la durée.

Rappelons enfin que les centres d'accueil offrent un ensemble de prestations de base essentielles (accueil, repas, matériel de consommation à moindre risque, hygiène, soutien social et orientation). Des réflexions sont en cours concernant l'accueil des mineurs ainsi que l'amélioration de l'accès aux prestations pour les femmes, notamment à travers la mise en place de temps d'accueil dédiés.

	2023	2024	2025	Variation
Seringues ¹	47 952	46 592	64 614	+ 39%
Pipes à crack	1 155	2 050	3 078	+ 50%
Aluminium pour fumer	713	781	418	- 46%
Infirmierie	2 366	3 026	3 370	+ 11%
Repas	20 716	24 031	22 306	- 7%
Passages	27 227	37 311	36 912	- 1%
Douches	280	496	450	- 9%
Lessives	565	748	321	- 57%
Personnes sous contrat ISP	33	43	34	- 21%
Personnes en contrat occupationnel	13	17	36	+ 112%
Drug checking	50	58	64	+ 10%

¹Incluant les sites de consultations ambulatoires

Résidentiel

Le site résidentiel d'Addiction Neuchâtel à Saint-Aubin accompagne, tout au long de l'année, environ 25 résident·e·s présentant des problématiques d'addiction associées à des vulnérabilités psychosociales et psychiatriques.

Une légère baisse des nouvelles demandes d'admission a été observée en 2025. Celle-ci s'explique notamment par une analyse plus rigoureuse des requêtes, intégrant également la palette possible des offres ambulatoires avec, comme effet positif, la diminution des départs précoces (dans les 15 jours suivant l'admission), traduisant ainsi une meilleure adéquation entre les profils accueillis et le cadre proposé. Par ailleurs, certaines demandes ne peuvent être satisfaites, en particulier celles relevant d'un besoin de « lieu de vie », qui sort du mandat actuel de la structure.

L'accompagnement repose sur une approche globale, interdisciplinaire et individualisée, orientée vers la stabilisation, le rétablissement et l'autonomisation des personnes.

« Un nouveau groupe hebdomadaire est désormais co-animé avec des pair·e·s aidant·e·s de l'association PairAddicto »

En 2025, plusieurs ajustements organisationnels ont été mis en place afin de mieux répondre aux besoins des résidents.

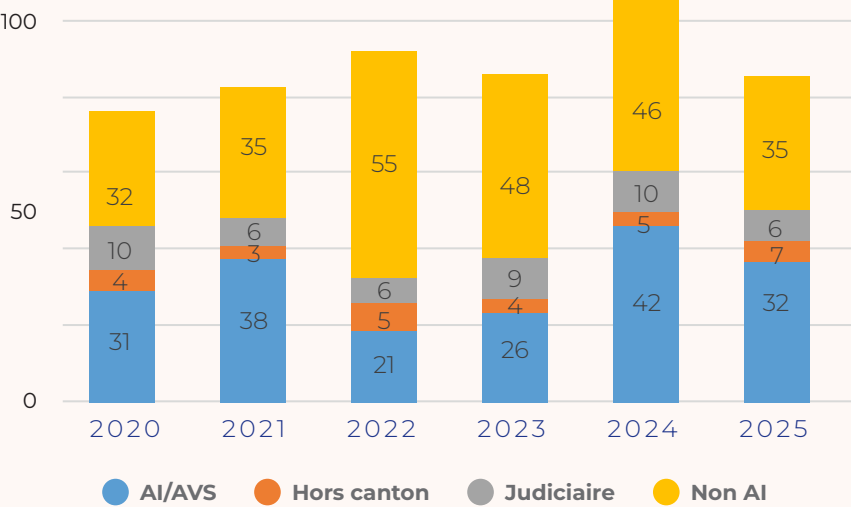
Une augmentation du temps de présence du médecin psychiatre et du nombre de consultations a permis d'améliorer l'accessibilité aux soins, de renforcer la continuité du suivi et d'adapter plus finement la prise en charge des situations de vulnérabilité psychique, en étroite coordination avec les équipes psychosociales.

L'organisation des groupes proposés a été révisée et étoffée afin d'optimiser la participation des résident·e·s et la cohérence de l'accompagnement. De plus, un nouveau groupe hebdomadaire est désormais co-animé avec des pair·e·s aidant·e·s de l'association PairAddicto, favorisant le partage d'expériences, le soutien et l'adhésion au processus de rétablissement.

Sur le plan organisationnel, la mise en place d'un horaire de référence pour les professionnel·e·s référent·e·s psychosociaux a permis de structurer davantage le suivi individualisé, de renforcer les projets personnalisés et de soutenir la qualité du lien avec les résident·e·s. Par ailleurs, l'ajout d'une présence en soirée couvre désormais des périodes sensibles, avec le développement d'activités d'animation, de créativité et d'accompagnement informel, contribuant ainsi à un climat institutionnel plus soutenant.

Ainsi, l'année 2025 s'inscrit dans une dynamique de consolidation des pratiques et d'adaptation continue aux besoins des personnes accueillies. Les évolutions mises en œuvre renforcent la qualité, la cohérence et la continuité de l'accompagnement, et constituent des bases solides pour le développement futur des actions en faveur du rétablissement et de l'autonomie des résident·e·s.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE RÉSIDENT·E·S ACCOMPAGNÉ·E·S



Ateliers

Si les ateliers existaient déjà au sein des différentes entités ayant progressivement constitué Addiction Neuchâtel, 2025 marque une étape symbolique : celle de la mise en lumière, au travers du présent chapitre, de l'accompagnement socio-professionnel en tant que prestation transversale de la Fondation.

« L'accompagnement socio-professionnel, une prestation transversale »

S'adressant prioritairement aux personnes fragilisées par leur addiction, souvent confrontées à des ruptures sociales, à une perte de rythme et à une altération de l'estime de soi, le travail agit comme un médiateur. Il soutient la réhabilitation des capacités relationnelles et sociales, le développement de la confiance en soi, et la réinscription dans une dynamique collective positive.

Les ateliers participent ainsi pleinement à l'approche transdisciplinaire de la Fondation par une collaboration étroite avec les autres intervenant-e-s et une intégration dans les plans d'accompagnement individualisés. Ils s'inscrivent dans la logique du modèle de rétablissement en mettant l'accent sur les ressources de la personne, sur ses compétences actuelles plutôt que sur ses limitations, ainsi que sur la possibilité d'une progression individualisée.

Les bénéficiaires sont accompagné-e-s par des maîtres socio-professionnel-le-s (MSP) qui assument une fonction de référence spécifique. Dans les ateliers organisés comme des services productifs, ils bénéficient également de l'encadrement de professionnel-le-s des métiers concernés non-MSP (en cuisine, en GEI, en agriculture).

Une déclinaison adaptée aux réalités des sites

L'accompagnement socio-professionnel se déploie aujourd'hui sur cinq sites de la Fondation, selon des modalités adaptées aux publics concernés et aux missions spécifiques de chaque structure.

Réduction des risques sites du Littoral et des Montagnes

Sur les sites de réduction des risques Le 13Ouvert à Neuchâtel et Le Seuil à La Chaux-de-Fonds, les programmes occupationnels proposent des activités à bas seuil d'exigence permettant un premier niveau d'engagement. Il peut s'agir de confection de matériel de prévention, d'activités de nettoyage et de buanderie, de participation au jardin, d'aide en cuisine ou d'activités de médiation par les pair-e-s.

En offrant un cadre structurant et sécurisant, ces mesures, d'abord destinées à des personnes en phase active de consommation, leur permettent de faire une pause et de prendre du recul face à leur problématique addictive. Favorisant le maintien ou la restauration d'un

rythme de vie et du lien social au travers de l'activité, elles constituent souvent une première étape vers des formes d'engagement ou de soins plus soutenues.

Site du Val-de-Travers

Au Val-de-Travers, dans le contexte d'un site à double vocation de réduction des risques et d'accueil ambulatoire, deux ateliers proposent des activités à dimension créative. Un atelier multimédia, équipé pour le travail sur la vidéo, la photographie et l'audio, ainsi qu'un atelier menuiserie permettent la réalisation de projets personnels ou collectifs, parfois en lien avec des partenaires extérieur-e-s.

L'activité constitue un support à la dynamique de groupe, à la création de liens sociaux, à l'émergence de centres d'intérêt et à la valorisation des compétences individuelles. Ainsi, les ateliers représentent une alternative au désœuvrement et une opportunité de retrouver un rythme de vie adapté aux exigences sociales.

Site résidentiel du Devens

Les quatre ateliers du site du Devens font pleinement partie du dispositif thérapeutique résidentiel, avec la définition systématique d'objectifs spécifiques intégrés au plan d'accompagnement personnalisé de chaque résident.

Ces derniers trouvent un cadre structurant au sein d'ateliers qui contribuent directement au fonctionnement de l'institution, favorisant l'investissement dans une tâche utile à la collectivité et porteuse de sens. Ainsi, la cuisine produit les repas quotidiens, l'intendance assure l'entretien des locaux et du linge alors que la ferme fournit une partie de la viande, des fruits et des légumes à la cuisine, entretient les extérieurs et prend soin des chevaux de thérapie. Enfin, en complément au travail du bois, la menuiserie développe également une activité apicole et produit du miel.

Goéland Location

L'atelier Goéland Location, ainsi que l'activité saisonnière estivale de location de pédalos à Robinson - Colombier, proposent un cadre d'engagement en lien direct avec une clientèle externe. La majorité des bénéficiaires y sont engagé-e-s dans le cadre d'un contrat ISP.

Accueil, conseil, entretien et réparation de matériel de sport, gestion des réservations et services ski : ces tâches favorisent l'autonomie, la responsabilisation et le développement des compétences relationnelles. Le contact avec le public constitue un levier important pour restaurer la confiance en soi et expérimenter des interactions sociales dans un cadre professionnel sécurisé.

Les mesures d'insertion socio-professionnelle (ISP)

Dans le cadre d'un contrat de prestations avec l'Office cantonal de l'aide sociale (ODAS), les cinq sites mettent à disposition des places pour des mesures d'insertion socio-professionnelles (ISP). Ces contrats tripartites, conclus entre les services sociaux, la personne bénéficiaire de leur soutien et Addiction Neuchâtel, définissent des objectifs visant l'insertion sociale et/ou professionnelle avec un cadre d'évaluation structuré.

Si certaines trajectoires peuvent viser une insertion professionnelle sur le marché ordinaire de l'emploi, la majorité des personnes accompagnées dans nos ateliers dans le cadre des contrats ISP visent dans un premier temps une réinsertion sociale, parfois en tant qu'étape préalable à un retour à l'emploi plus éloigné. Il s'agit avant tout de lui permettre de retrouver un rythme de vie, une place, un rôle et une utilité reconnue, conditions indispensables à toute évolution durable.

Prestations médicales

L'année 2025 a été marquée au niveau médical par la consolidation des projets initiés en 2024 ainsi que par le développement de prestations cliniques innovantes. Les évolutions concernent tant le renforcement des ressources humaines que l'implémentation de nouvelles approches thérapeutiques et la structuration institutionnelle.

Renforcement de l'équipe médicale

En début d'année, l'entrée en fonction d'un nouveau médecin psychiatre à 80% représente un apport stratégique important pour le développement des prises en charge psychiatriques et addictologiques, permettant d'améliorer l'accès aux soins spécialisés et la continuité thérapeutique des patients. Son activité est répartie à 50 % sur le site ambulatoire des Montagnes et 30 % sur le site résidentiel du Devens.

En décembre 2025, un médecin assistant en psychiatrie a rejoint l'institution; une étape importante puisqu'il s'agit du premier poste de formation médicale post graduée créé au sein de la fondation.

Dans cette perspective de promotion de la formation, un dossier a été constitué auprès de l'Institut suisse pour la formation médicale post graduée et continue (ISFM) afin d'obtenir une reconnaissance de catégorie C en tant qu'institution formatrice pour les médecins assistant-e-s et, à terme, pour les psychologues. Cette démarche représente un développement structurant majeur pour l'avenir institutionnel.

«Premier poste de formation médicale post graduée créé au sein de la fondation.»

Thérapies augmentées par psychédéliques

L'année 2025 a vu le démarrage des premières psychothérapies augmentées par psychédéliques (TAP) au sein d'Addiction Neuchâtel avec une équipe désormais constituée et spécifiquement formée, impliquant le recours à la kétamine et la psilocybine.

Ces approches thérapeutiques présentent un intérêt clinique croissant dans le traitement des troubles addictifs, des troubles dépressifs résistants, des états de stress post-traumatique et des états anxieux chroniques invalidants, notamment lorsqu'ils sont réfractaires aux traitements conventionnels. Elles permettent notamment de faciliter les processus psychothérapeutiques, d'augmenter la flexibilité cognitive et émotionnelle, et de favoriser des changements comportementaux durables.

Des perspectives de développement futur sont envisagées incluant l'utilisation du LSD et de la MDMA dans des cadres thérapeutiques réglementés, ainsi que la mise en place de prestations de groupe. Les séances ont été réalisées principalement sur les sites du Devens et du 13Ouvert. Cette première année a constitué une phase de démarrage comprenant des aspects logistiques en cours d'optimisation. Pour 2026, l'objectif est d'atteindre un rythme d'environ une séance toutes les deux semaines incluant les sites de consultations ambulatoires.

Programme de traitement à la diacétylmorphine (DAM)

Le projet de mise en place d'un programme de traitement à la diacétylmorphine (héroïne médicale) s'est poursuivi en 2025. Les travaux préparatoires se sont intensifiés, particulièrement au niveau des aspects réglementaires, organisationnels et infrastructurels.

Un intérêt reconnu pour les patient-e-s souffrant de troubles sévères liés à l'usage d'opioïdes est constaté, en particulier dans les situations d'échec aux thérapies conventionnelles. Ils permettent notamment une:

- réduction significative de la consommation illicite d'opioïdes
- diminution des risques sanitaires et sociaux
- amélioration de la stabilité psychosociale
- réduction de la criminalité associée
- amélioration de l'état de santé global et de la qualité de vie

Le projet reste en cours de développement avec la perspective d'une concrétisation ultérieure, une fois que les conditions organisationnelles, budgétaires et institutionnelles seront réunies.

Relations avec les structures extérieures

Un bilan globalement très positif a pu être dressé avec les différents partenaires, un peu plus d'un an après le lancement de la liaison addictologique sur les sites hospitaliers du RHNe et du CNP.

Une équipe de liaison constituée d'infirmier-ère-s intervient directement au sein des structures hospitalières et reste en contact avec les médecins d'Addiction Neuchâtel qui, le cas échéant, peuvent intervenir en seconde intention.

Cette collaboration interinstitutionnelle a permis d'améliorer le repérage des troubles addictifs, la continuité des soins et la coordination entre les équipes hospitalières et ambulatoires. L'intégration progressive de cette activité dans les pratiques hospitalières confirme sa pertinence clinique et institutionnelle.

Les interventions bihebdomadaires avec le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) au Centre fédéral d'asile de Boudry se sont poursuivies en 2025. Ces rencontres régulières permettent une coordination étroite des situations cliniques complexes, un soutien aux équipes sur le terrain ainsi qu'une meilleure adaptation des prises en charge pour cette population particulièrement vulnérable.

Conclusions

L'année 2025 confirme la dynamique de développement de l'activité médicale avec plusieurs axes structurants:

- consolidation de l'équipe médicale et formation post graduée
- développement des thérapies innovantes
- poursuite du projet diacétylmorphine
- renforcement des collaborations avec les structures externes

Ces évolutions contribuent à améliorer la qualité des soins proposés et à répondre de manière plus adaptée aux besoins complexes de nos bénéficiaires de prestations.

Prévention

Drug checking, c'est parti !

Baptisé « Point d'Testing », ce concept propose une analyse rapide, un entretien-conseil de 20 à 30 minutes (obligatoire), l'anonymat et la confidentialité. Addiction Neuchâtel rejoint ainsi les cantons romands et allemands offrant déjà cette prestation, en cohérence avec la stratégie nationale Addictions en matière de réduction des risques, de prévention et de santé publique. En milieu festif, le Drug checking est localisé dans le stand de prévention et de réduction des risques Point d'Chute.

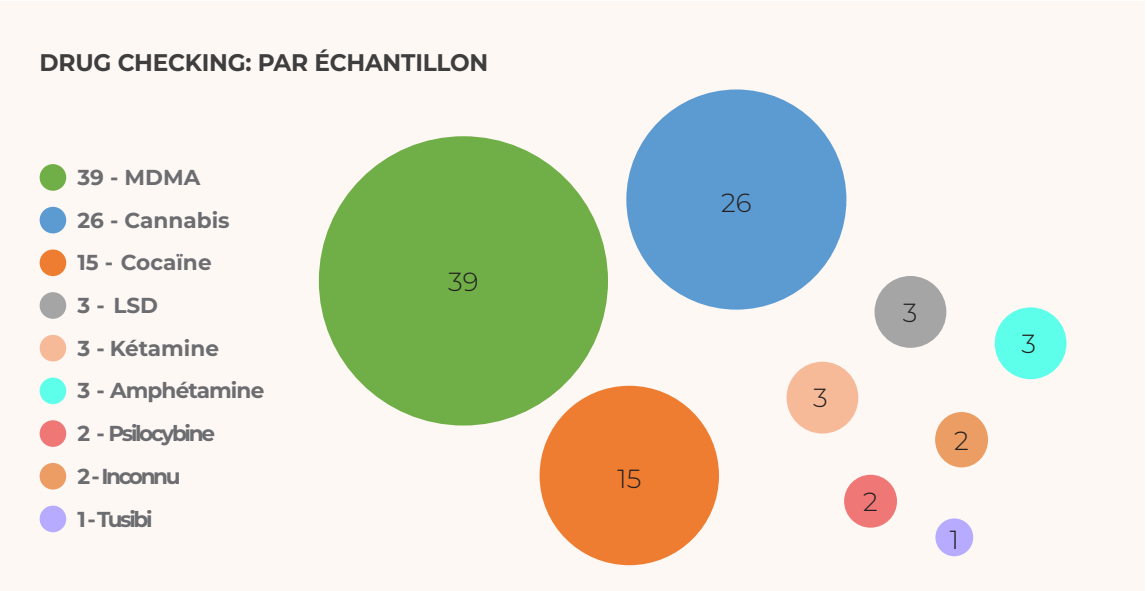
Analyse des substances

La technique NIR (near infra red) - spectroscopie proche infrarouge - permet d'analyser en quelques secondes la composition tant qualitative (substance(s) et produit(s) de coupage) que quantitative (quantité de substance active), et la transmet objectivement. L'analyse est non-destructive ce qui signifie qu'elle peut être réalisée sans prélèvement, même minime, du produit, et sans manipulation de la part de l'intervenant-e d'Addiction Neuchâtel puisque des doctorant-e-s de l'école de sciences criminelles de l'Unil sont présents et s'en acquittent.

La limite de ce dispositif d'analyse se situe à la reconnaissance des substances figurant dans sa banque de données. Si le produit analysé sort de l'ordinaire et/ou si l'appareil présente un résultat inattendu, il est possible d'envoyer un échantillon en laboratoire et, dans ce cas, le résultat sera délivré quelques jours après la consultation.

L'analyse en temps réel s'accompagne toujours d'un entretien de 20 à 30 minutes environ mené par les professionnel-le-s d'Addiction Neuchâtel. Celui-ci permet de renforcer le lien avec les consommatrices et consommateurs, de dispenser des conseils adaptés et personnalisés en matière de consommation et d'affiner l'orientation vers des services spécialisés au besoin. L'objectif est de favoriser le dialogue avec les usagers et usagères autour de leurs habitudes de consommation et des risques associés, ainsi que d'aborder avec eux les stratégies de Safer use – consommation à moindre risque – en échangeant sur le résultat obtenu lors de l'analyse, notamment sur son impact à court et moyen terme. A noter que les messages de réduction des risques sont systématiquement passés en revue évitant ainsi la banalisation de la consommation.

« Le Drug checking s'installe dans le paysage festif neuchâtelois. »



Bilan 2025

10 soirées (interventions), dont 4 en clubs et 6 en festivals, ont constitué la première étape de ce projet pilote qui sera mené sur 3 ans. Concernant les catégories d'âge des participant-e-s, les 26-40 ans sont les plus représenté-e-s, particulièrement dans les festivals. Dans les clubs, une population plus jeune - 16-25 ans - a été constatée. Toutefois, ces tendances devront être confirmées en 2026, à mesure que le Point d'Testing se fera mieux connaître des noctambules et que ses principes d'anonymat et de confidentialité gagneront en visibilité.

Quelques chiffres

Trois quarts d'hommes et un quart de femmes, telle est la répartition des genres parmi les usagers du Drug checking.

Les 94 échantillons analysés lors des interventions ont porté très majoritairement sur des substances psychostimulantes, soit de la MDMA (pilules d'ecstasy ou cristaux), de la cocaïne, des amphétamines et viennent ensuite les

produits cannabiques. Cette répartition correspond à ce qui était attendu en provenance d'un public du milieu festif.

Au total, 98 personnes ont participé aux 65 entretiens menés. À l'issue des échanges, un sondage d'évaluation du dispositif était proposé aux participant-e-s et les 43 retours obtenus se sont révélés très positifs, exprimant notamment le souhait de pouvoir à nouveau recourir au Drug checking et l'intention d'en faire la promotion auprès d'amis consommateurs.

Le bilan de cette « première tournée » s'avère très positif et encourage à en servir d'autres diluées dans beaucoup d'eau ! Car sans surprise, le mélange alcool et produits stimulants est extrêmement fréquent - presque la règle - mais reste très délétère.

Prévention en milieu scolaire***11, 10 et pourquoi pas 8 Harmos ?!***

Les activités de prévention en milieu scolaire pour les élèves de 11 Harmos et/ou de 10 Harmos se sont poursuivies sur la quasi-totalité du canton.

Un projet pilote a été élaboré pour les 8 Harmos durant le dernier trimestre 2025 et sera testé au cours du deuxième semestre de l'année scolaire 2025-2026. Le développement et la préservation d'une bonne santé mentale étant l'objectif de tous les acteurs de la promotion de la santé et de la prévention gravitant autour des élèves. Addiction Neuchâtel ciblera principalement sa thématique autour du stress et du recours aux écrans pour ce jeune public.

Promotion de la santé et Intervention précoce, tous autour d'une même table

Plusieurs centres d'animations socio-culturels et foyers pour adolescents ont sollicité l'équipe Prévention pour des informations-sensibilisations sur les usages de substances psychoactives, les comportements addictifs et leurs conséquences chez les adolescents.

Des rencontres d'une demi-journée ont donc été organisées pour répondre à ces demandes dans une perspective d'intervention précoce. Mieux connaître les réalités des uns et des autres, identifier les ressources et mutualiser les complémentarités à développer constituent les plus-values de ces séances. Ce fut aussi une occasion de présenter et promouvoir le programme Ado et jeunes adultes.



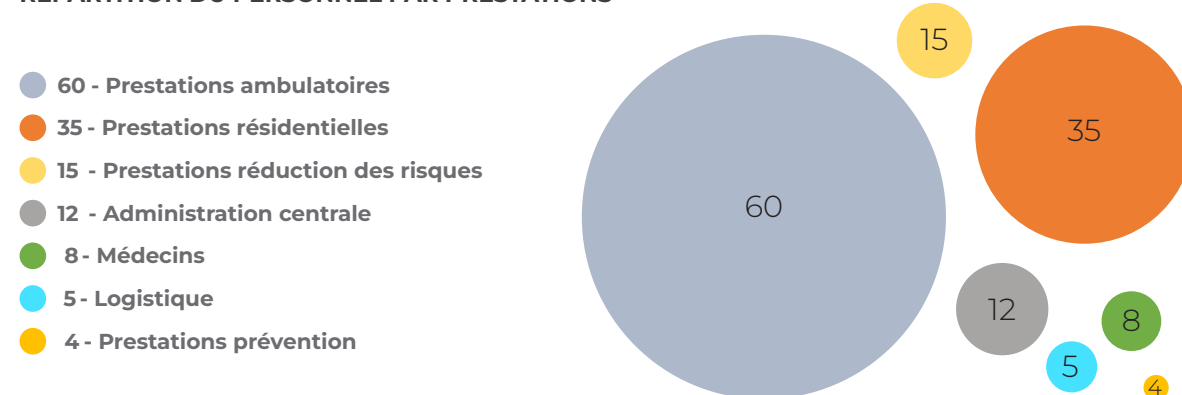


LA FONDATION EN QUELQUES CHIFFRES

Ressources humaines

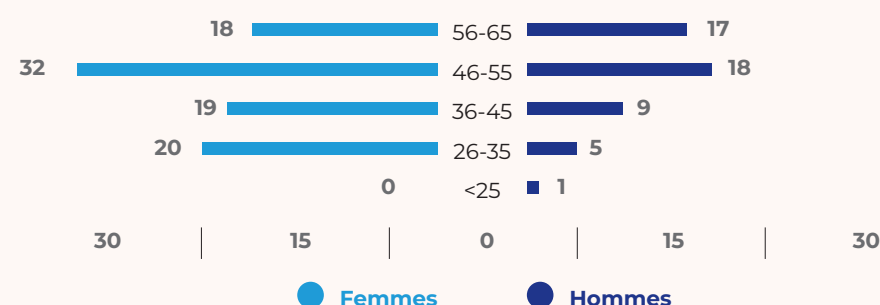


RÉPARTITION DU PERSONNEL PAR PRESTATIONS



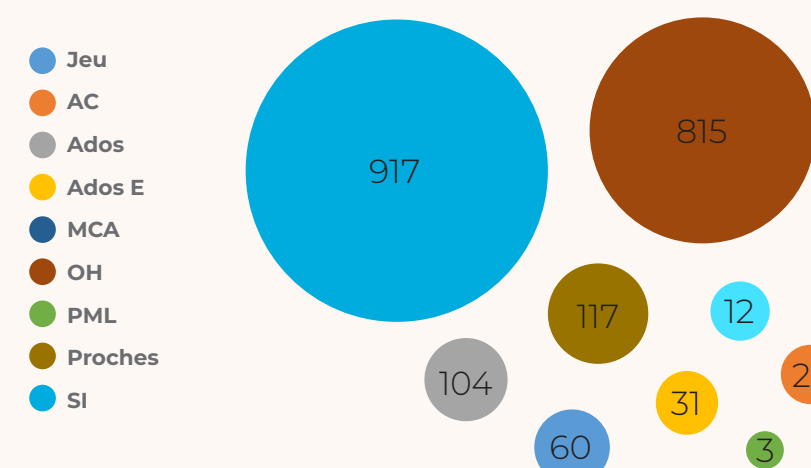
PYRAMIDE DES ÂGES

La moyenne d'âge des collaborateur·trice·s d'Addiction Neuchâtel est de 48 ans. L'institution comprend 89 femmes et 50 hommes.

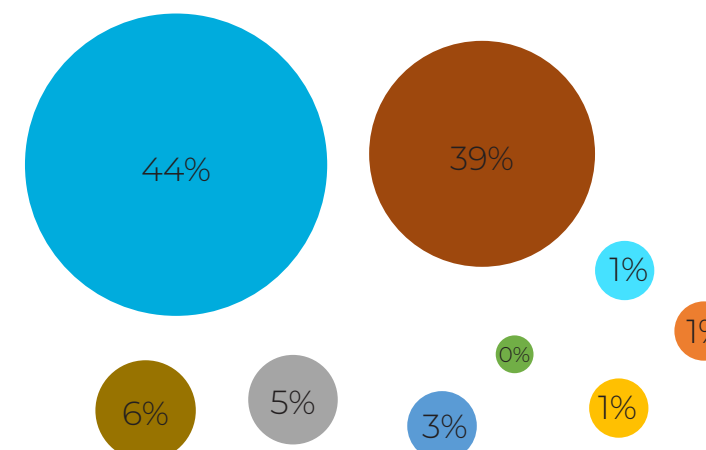


Ambulatoire

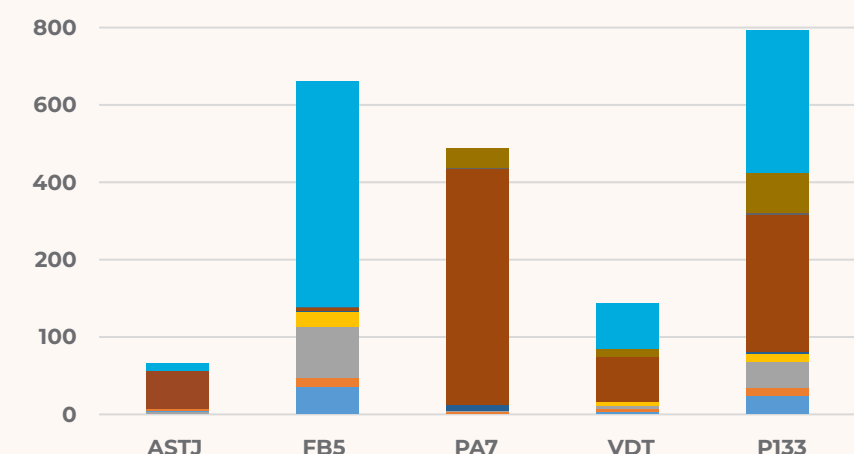
RÉPARTITION DES PROGRAMMES EN NOMBRE DE PATIENTS



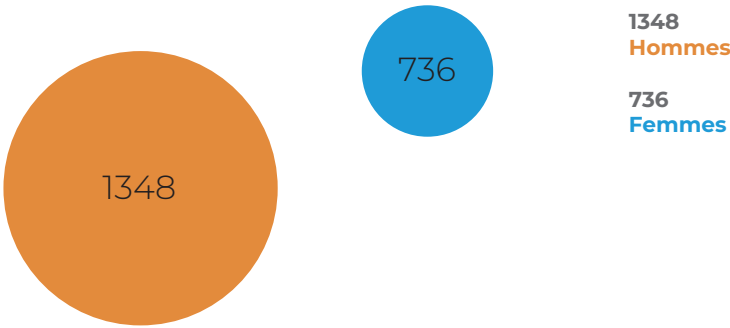
RÉPARTITION DES PROGRAMMES EN %



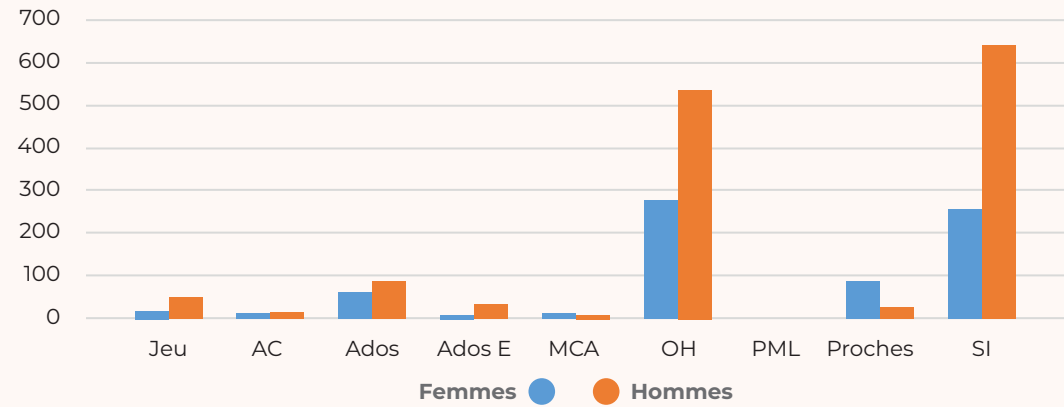
RÉPARTITION DES PROGRAMMES PAR SITE



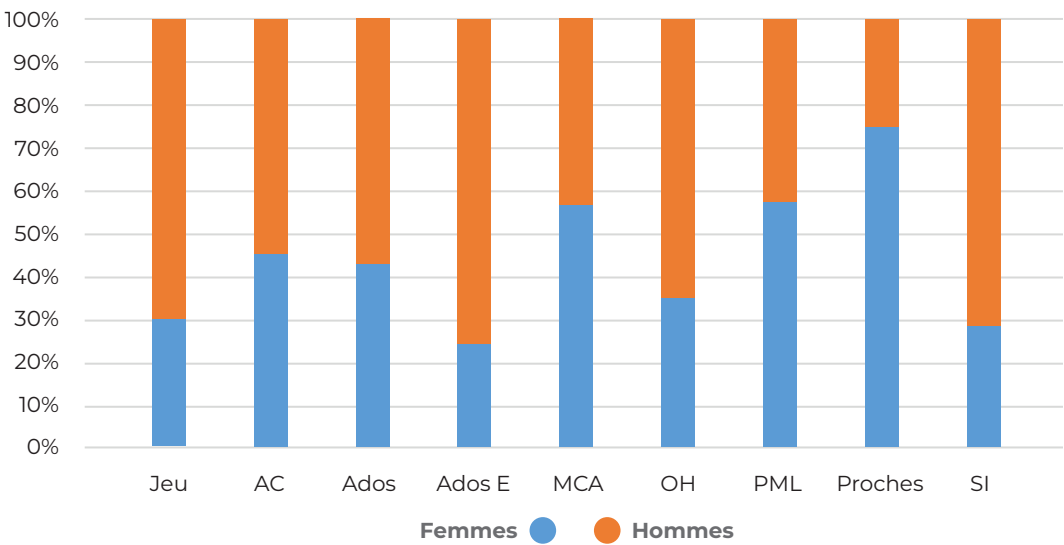
RÉPARTITION DES PATIENTS AMBULATOIRES PAR SEXE



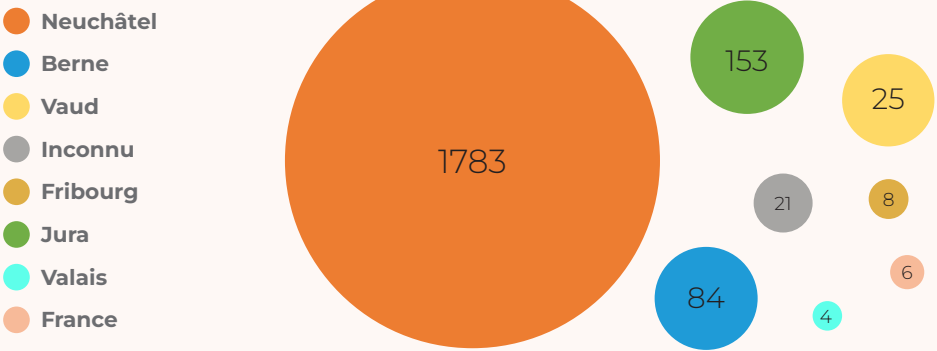
RÉPARTITION DES PROGRAMMES PAR SEXE (EN NOMBRE DE PATIENTS)



RÉPARTITION DES PROGRAMMES PAR SEXE (EN %)



PROVENANCE DES PATIENTS AMBULATOIRES

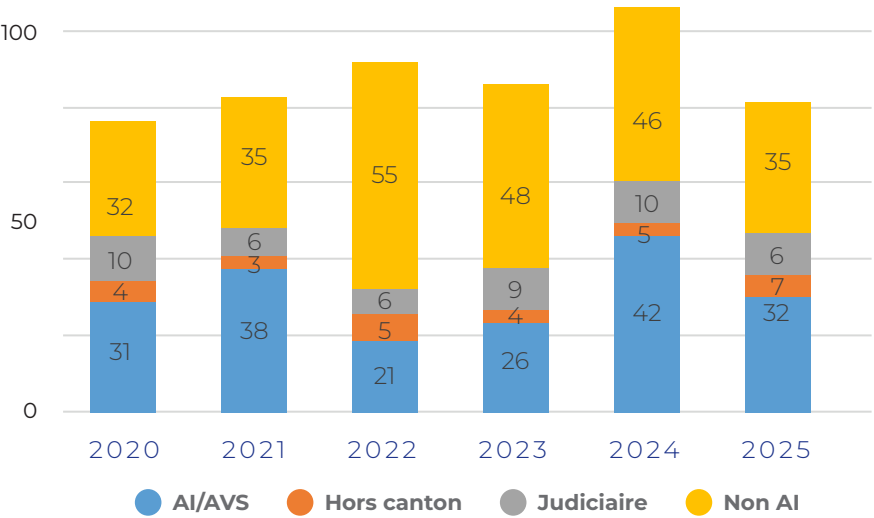


INDEX

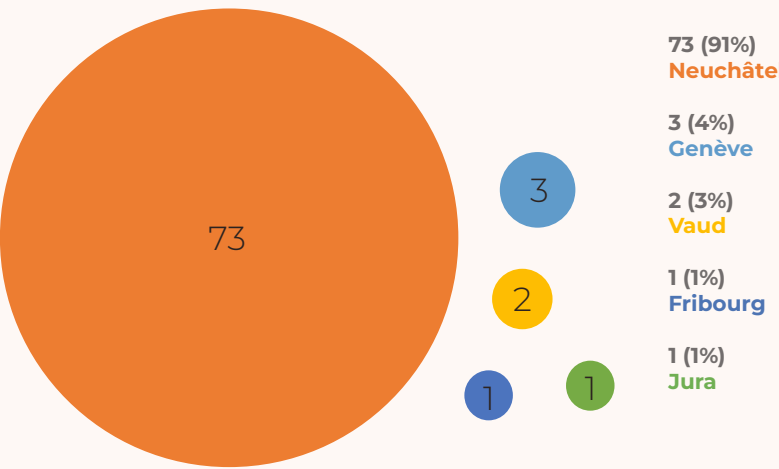
- FB5** - Site ambulatoire du Littoral - Fausses-Brayes 5, Neuchâtel
- PA7** - Site ambulatoire du Littoral - Places d'Armes 7, Neuchâtel
- VDT** - Site ambulatoire du Val-de-Travers - Fleurier
- P133** - Site ambulatoire des Montagnes - La Chaux-de-Fonds
- AC** - addictions comportementales
- Ados E** - prestations adolescents écran
- MCA** - prestations Mes Choix alcool
- OH** - prestations alcool
- PML** - prestations mobiles et de liaison
- SI** - prestations substances illégales

Résidentiel

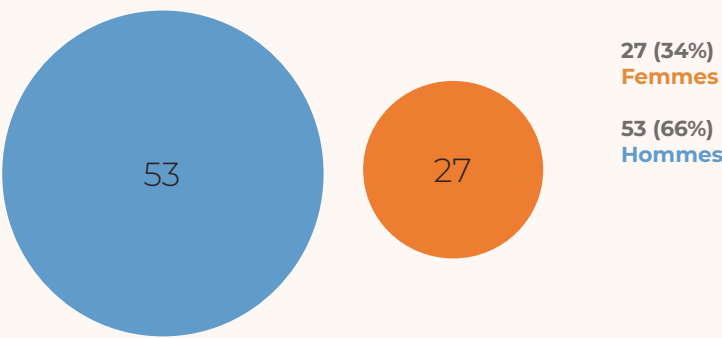
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE RÉSIDENTS ACCOMPAGNÉS



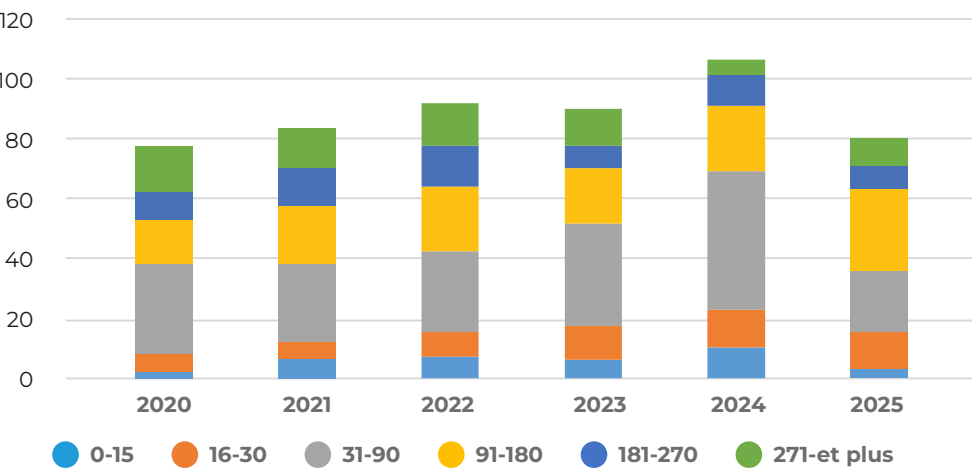
PROVENANCE



SEXE



DURÉE DES SÉJOURS

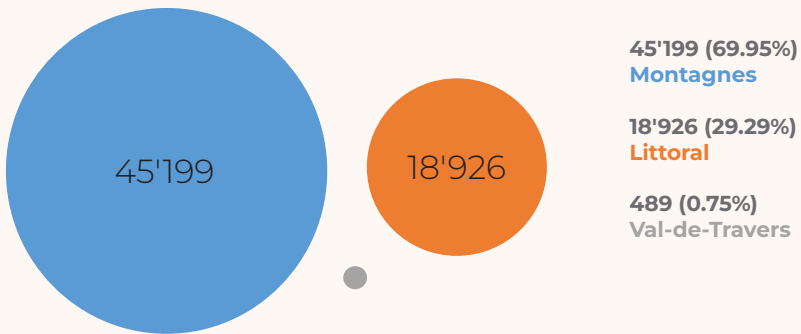


Réduction des risques

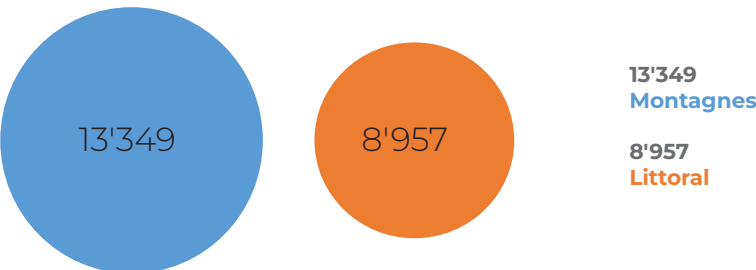
	2023	2024	2025	Variation
Seringues ¹	47 952	46 592	64 614	+39%
Pipes à crack	1 155	2 050	3 078	+ 50%
Aluminium pour fumer	713	781	418	-46%
Infirmierie	2 366	3 026	3 370	+11%
Repas	20 716	24 031	22 306	-7%
Passages	27 227	37 311	33 912	-1%
Douches	280	496	450	-9%
Lessives	565	748	321	-57%
Personnes sous contrat ISP	33	43	34	-21
Personnes en contrat occupationnel	13	17	36	+112%
Drug checking	50	58	64	+ 18%

¹Incluant les sites de consultations ambulatoires

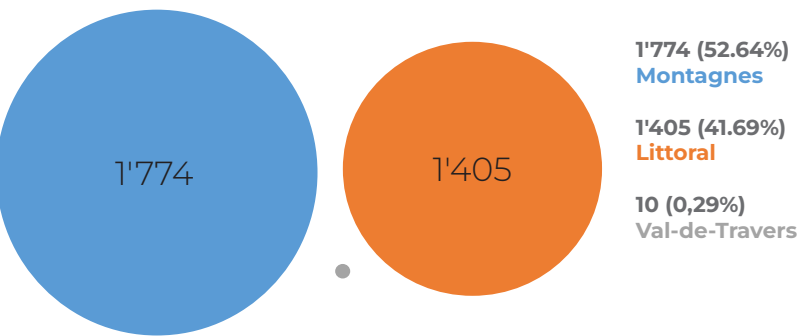
SERINGUES ÉCHANGÉES SUR LES SITES DE RÉDUCTION DES RISQUES



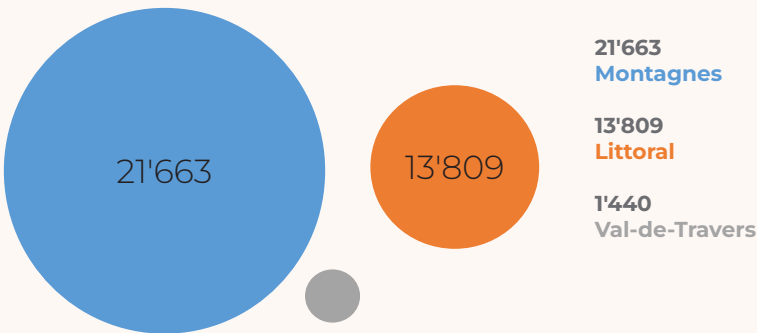
REPAS DISTRIBUÉS



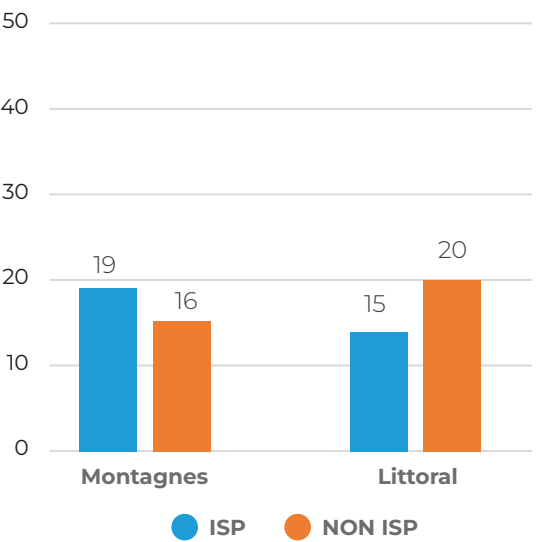
PETITS SOINS DÉLIVRÉS



PASSAGES À L'ACCUEIL

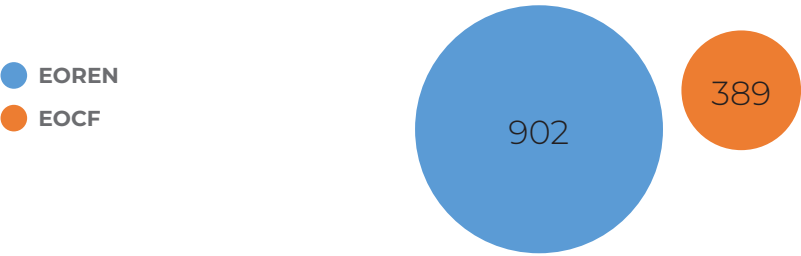


PERSONNES ACCOMPAGNÉES/CONTRATS D'INSERTION

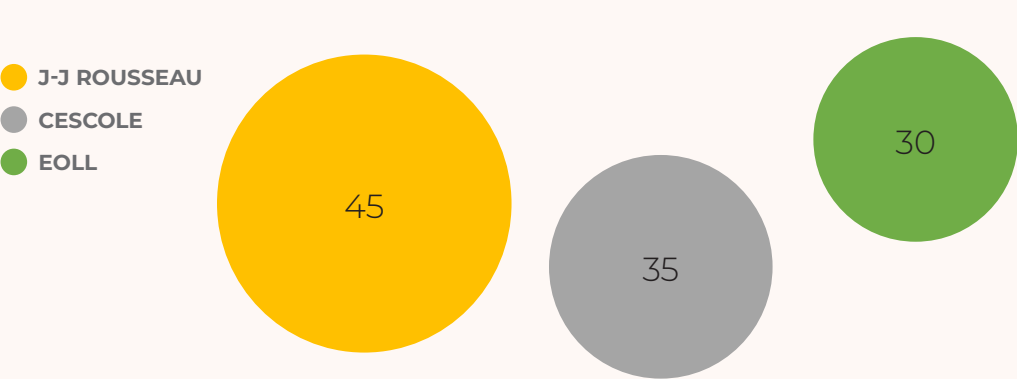


Prévention

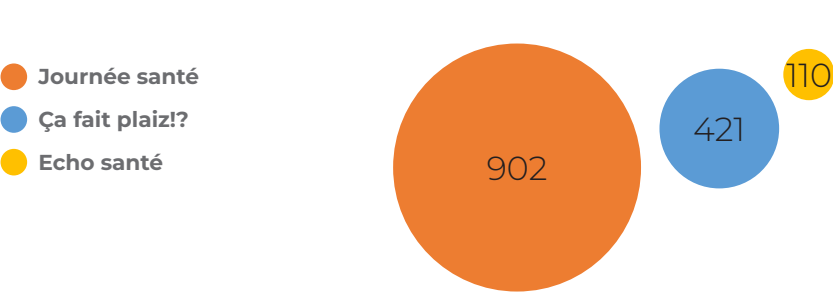
2023-2024 ÇA FAIT PLAIZ!? (TOTAL 1291)



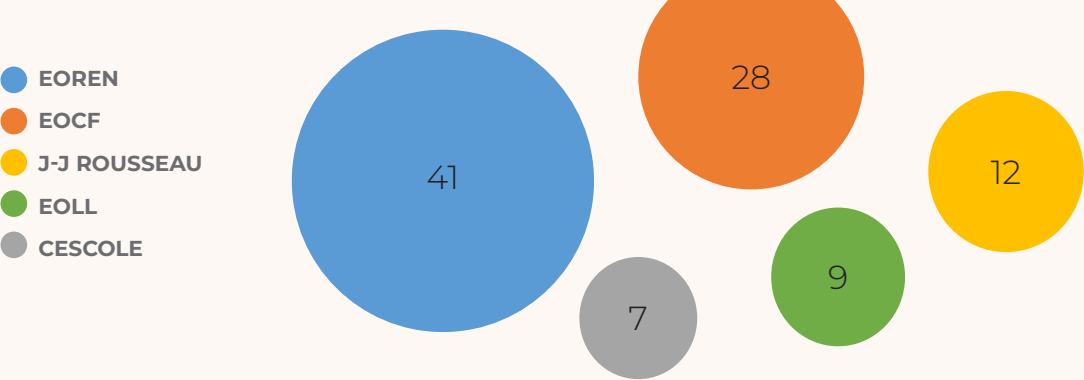
2023-2024 JOURNÉES SANTÉ 11H (TOTAL 110)



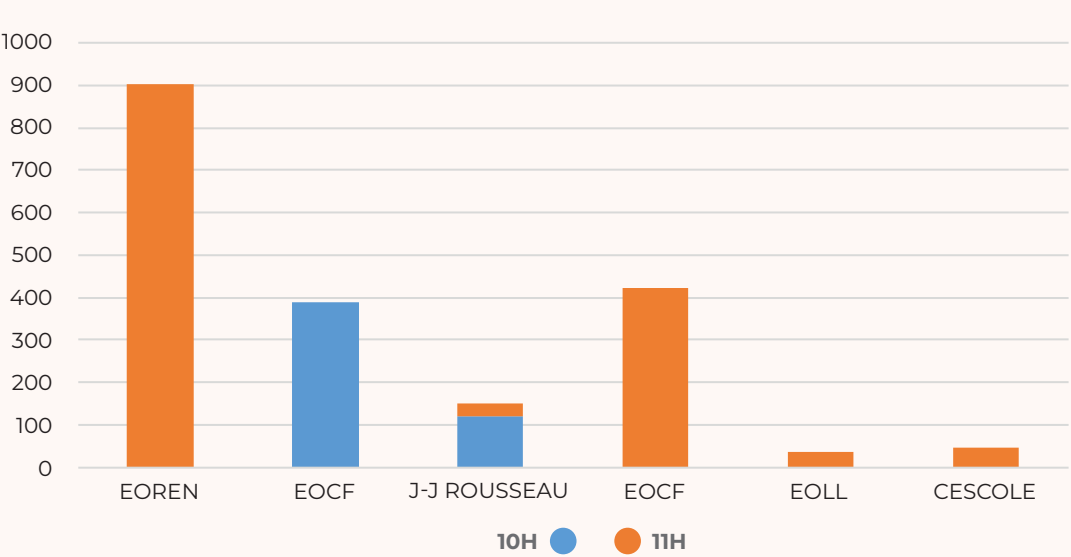
2023-2024 ÉLÈVES 11H RENCONTRÉS (TOTAL 1433)



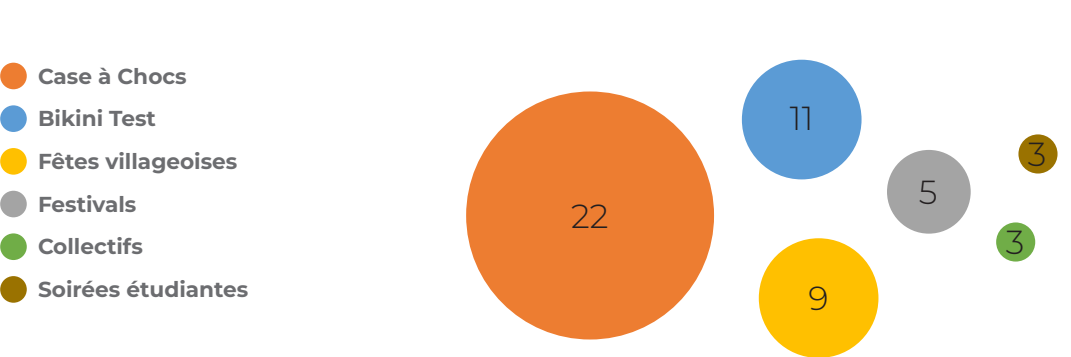
NOMBRE DE CLASSES PAR CERCLE SCOLAIRE



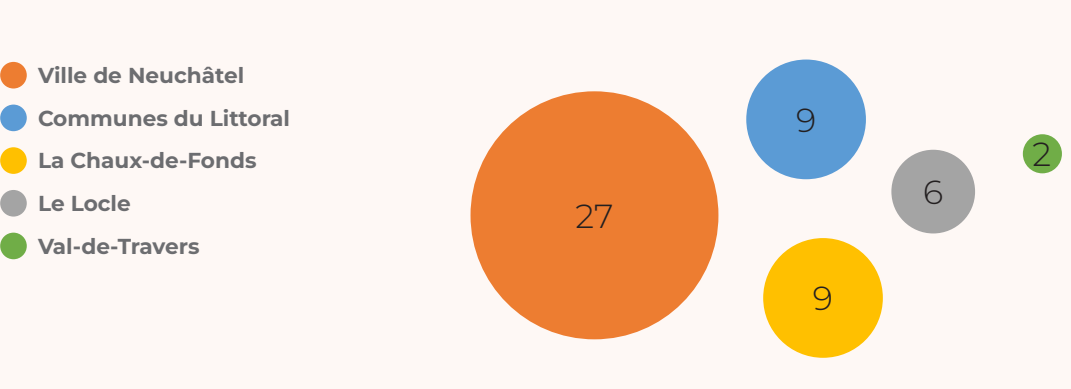
RÉPARTITION DES ÉLÈVES PAR CERCLE SCOLAIRE



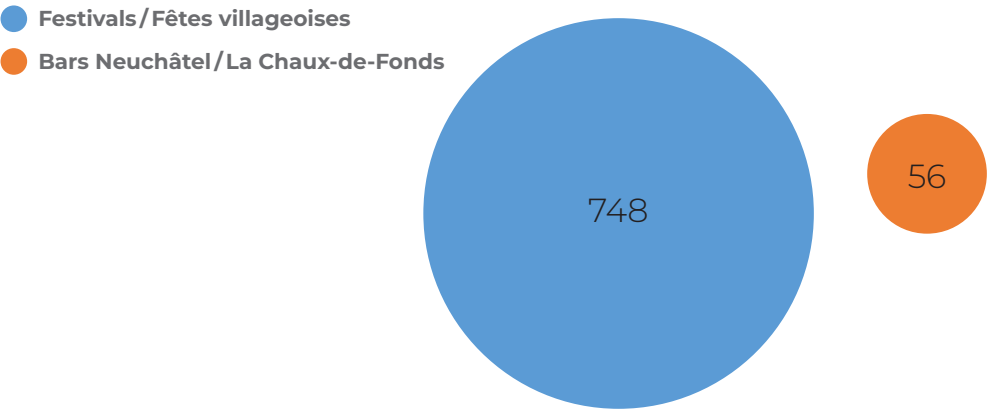
RÉPARTITION DES 53 SOIRÉES POINT D'CHUTE PAR CONTEXTE



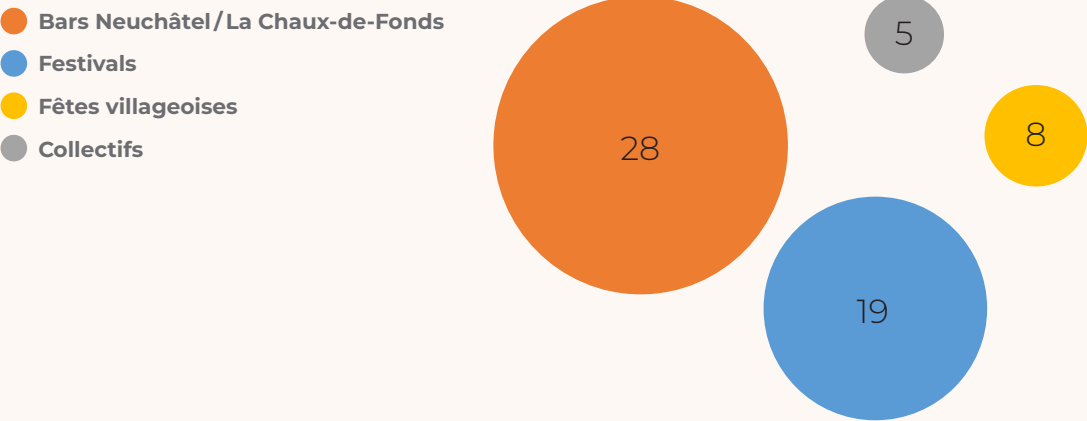
RÉPARTITION DES 53 SOIRÉES POINT D'CHUTE PAR LIEU



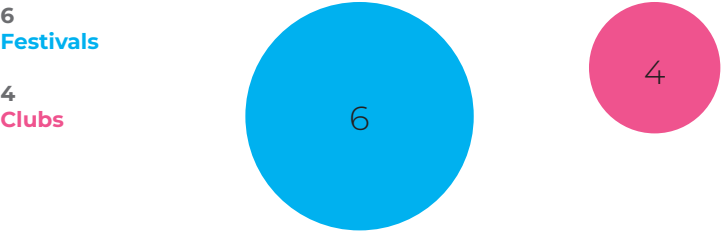
RÉPARTITION DES 804 CONTRATS BE MY ANGEL



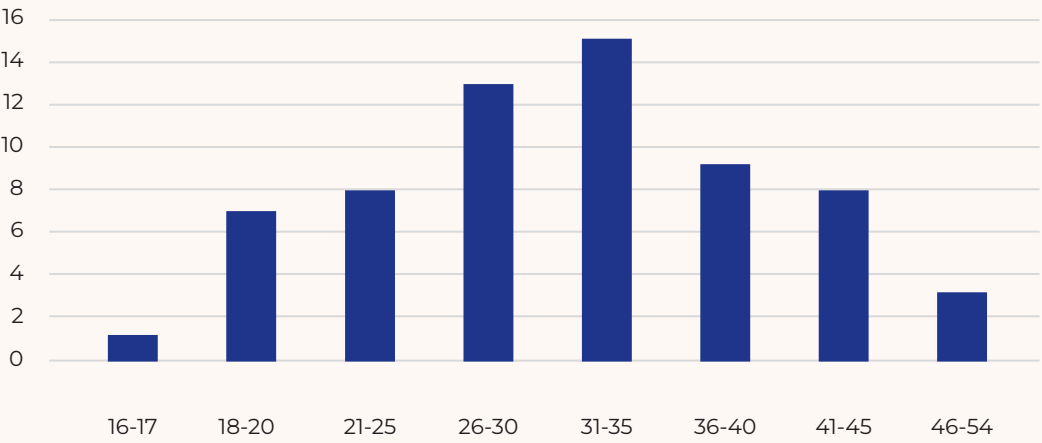
ORGANISATEURS DES 60 SOIRÉES BE MY ANGEL/INTERVENTIONS



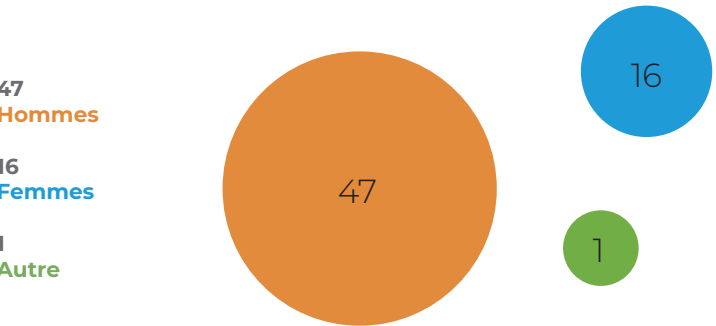
DRUG CHECKING: NOMBRE TOTAL D'INTERVENTIONS (TOTAL 10)



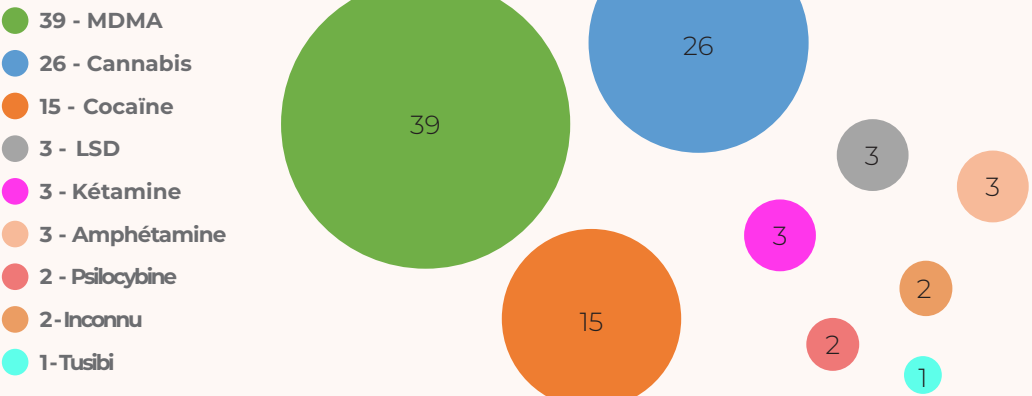
DRUG CHECKING: RÉPARTITION PAR ÂGE



DRUG CHECKING: RÉPARTITION PAR GENRE



DRUG CHECKING: PAR ÉCHANTILLON



Finances

**Résultat économique de la fondation
avec notion du subsidy**

L'exercice 2024 aura été le premier sous l'égide du contrat de prestations entre l'État de Neuchâtel et notre Fondation. Malgré les craintes liées au changement de paradigme, il se solde par un excédent de recette de CHF 451'552 qui, conformément au contrat, devrait être placé en réserve de fluctuation en prévision d'exercices plus compliqués.

Ce nouveau contexte a impliqué un changement important dans le fonctionnement du service finances, que cela soit en matière de suivi des indicateurs ou de gestion des prestations et de leurs coûts.

De plus, les travaux d'implémentation du nouvel ERP de gestion, mis en production le 1er janvier 2025, ont engendré de nombreuses analyses de la part de tous les services, notamment les finances.

Il convient de noter aussi que malgré ce contexte du contrat de prestations, pour les années 2024 et 2025, le service finances a dû délivrer à l'attention du Canton un budget 2025 dans les mêmes conditions que l'ère de la couverture de déficit, engendrant un travail important.

L'ensemble de ces actions font de l'exercice 2024 une année chargée et dense, mais nécessaire afin de consolider les bases de ce nouveau modèle de relation économique entre le Canton et notre institution.

FONDATION ADDICTION NEUCHÂTEL, LA CHAUX-DE-FONDS

BILAN AU 31 DÉCEMBRE	2025	2024
ACTIF	CHF	CHF
Actif circulant		
Liquidités:		
Caisse	24 581.25	25 736.45
Banques	2 182 035.68	1 225 243.06
Débiteurs	1 154 801.23	1 094 808.45
Stock	112 000.00	127 000.00
Autres créances	58 422.21	36 208.82
Actifs transitoires	317 917.95	2 163 158.57
	3 849 758.32	4 672 155.35
Actif immobilisé		
Immobilisations financières:		
Dépôts de garantie	50 575.75	50 550.45
Placements	218 642.00	176 693.00
Immobilisations corporelles:		
Mobilier, installations	243 558.44	266 729.23
Matériel informatique	189 655.17	212 407.38
Véhicules	130 326.51	41 915.70
Immeubles et terrains	7 756 464.66	7 950 990.66
	8 589 222.53	8 699 286.42
TOTAL ACTIF	12 438 980.85	13 371 441.77

BILAN AU 31 DÉCEMBRE	2025	2024
PASSIF	CHF	CHF
Dettes à court terme		
Avance à terme fixe	2 000 000.00	3 600 000.00
Créanciers	740 801.58	558 916.65
Autres dettes	25 223.90	7 510.22
Hypothèque - part remboursable à court terme	51 600.00	51 600.00
Emprunt CPCN - part remboursable à court terme	125 630.00	125 630.00
Passifs transitoires	495 382.26	244 997.23
Dettes à long terme		
Emprunt hypothécaire	3 051 400.00	3 103 000.00
Emprunts CPCN	1 480 563.00	1 606 193.00
Fonds affectés	830 746.29	750 290.11
Fonds de fluctuation	517 497.73	0.00
Total des fonds étrangers	9 318 844.76	10 048 137.21
Fonds propres		
Capital de Fondation	505 000.00	505 000.00
Capital lié	386 519.73	386 519.73
Fonds de réserve Fondation	2 372 092.24	2 465 632.19
Résultat de l'exercice	(143 475.88)	(33 847.36)
	3 120 136.09	3 323 304.56
TOTAL PASSIF	12 438 980.85	13 371 441.77

COMPTE D'EXPLOITATION	2025	2024
	CHF	CHF
Subvention État de Neuchâtel	9 732 395.01	9 663 714.86
Remboursement des caisses-maladie	2 999 635.27	2 960 252.32
Pertes sur débiteurs/Variation du croir	28 715.78	(59 508.77)
Contribution Confédération	1 146 011.45	875 351.40
Contributions État de Neuchâtel	132 000.00	107 400.00
Contribution placements pén	597 425.00	896 324.00
Contribution personnes accom	1 436 487.65	1 386 369.50
Prestations fournies	253 411.70	268 358.60
Dons	417 186.55	380 449.45
Autres produits	254 760.47	214 652.03
Total des recettes	16 998 028.88	16 693 363.39
Frais de personnel	(13 868 530.37)	(13 340 808.48)
Matériel médical, analyses	(241 725.54)	(242 141.40)
Frais de nourriture	(336 265.05)	(357 577.07)
Matériel divers, nettoyage	(287 922.89)	(272 753.84)
Entretien, réparations	(208 895.59)	(267 921.02)
Loyers, énergie, chauffage	(915 758.58)	(951 064.01)
Opérations de prévention	(174 294.81)	(152 003.32)
Frais d'administration	(587 661.13)	(642 616.45)
Assurances, taxes	(42 350.45)	(42 446.10)
Amortissements	(324 468.01)	(327 756.08)
Résultat d'exploitation	10 156.46	96 275.62
Résultat financier	(179 315.61)	(219 429.46)
Résultat des activités annex	47 341.81	65 377.43
Résultat hors période	(894.95)	(4 558.00)
Résultat hors exploitation	46 446.86	60 819.43
Résultat avant variation du capital des fonds	(122 712.29)	(62 334.41)
Variation du capital des fonds affectés		
Attribution aux fonds affectés	(339 775.45)	(277 913.35)
Utilisation des fonds affectés	259 319.27	306 400.40
Résultat avant variation du capital de l'organisation	(203 168.47)	(33 847.36)
Variation du capital de l'organisation		
Attribution au capital de l'organisation	0.00	0.00
Utilisation du capital de l'organisation	59 692.59	0.00
RÉSULTAT ANNUEL	(143 475.88)	(33 847.36)



Fiduciaire
Muller Christe & Associés

T + 41 (0)32 722 19 19
F + 41 (0)32 722 19 20
info@fidmc.ch
www.fidmc.ch

1

Rapport de l'organe de révision

Au conseil de fondation de la Fondation Addiction Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation Addiction Neuchâtel, comprenant le bilan au 31 décembre 2025, le compte d'exploitation, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation du capital pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse, aux Swiss GAAP RPC et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la fondation, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil de fondation. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Fiduciaire Muller Christe & Associés SA
NEUCHÂTEL / YVERDON-LES-BAINS / LA CHAUX-DE-FONDS / GENÈVE

Rue de la Place-d'Armes 3
2000 Neuchâtel

Rue de la Plaine 9-11
1400 Yverdon-les-Bains

Rue Daniel-Jeanrichard 28
2300 La Chaux-de-Fonds

Rue Kitty-Ponse 4
1205 Genève



Fiduciaire Muller Christe & Associés

2

T + 41 (0)32 722 19 19
F + 41 (0)32 722 19 20
info@fidmc.ch
www.fidmc.ch

Responsabilités du conseil de fondation relatives aux comptes annuels

Le conseil de fondation est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil de fondation est responsable d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre l'exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la fondation à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil de fondation a l'intention de liquider la fondation ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la fondation.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le conseil de fondation du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la fondation à cesser son exploitation.

Fiduciaire Muller Christe & Associés SA
NEUCHÂTEL / YVERDON-LES-BAINS / LA CHAUX-DE-FONDS / GENEVE

Rue de la Place-d'Armes 3
2000 Neuchâtel

Rue de la Plaine 9-11
1400 Yverdon-les-Bains

Rue Daniel-Jeanrichard 28
2300 La Chaux-de-Fonds

Rue Kitty-Ponse 4
1205 Genève



Fiduciaire Muller Christe & Associés

3

T + 41 (0)32 722 19 19
F + 41 (0)32 722 19 20
info@fidmc.ch
www.fidmc.ch

Nous communiquons au conseil de fondation ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 83b al. 3 CC en relation avec l'art. 728a al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil de fondation.

Nous vous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Neuchâtel, le 8 mai 2026
DMR/cfa

FIDUCIAIRE
MULLER CHRISTE & ASSOCIES SA

 Signature électronique authentifiée



David Marchand
expert-réviseur agréé

 Signature électronique authentifiée



Sébastien Charpié
expert-réviseur agréé
(réviseur responsable)

Annexe : Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe)

Fiduciaire Muller Christe & Associés SA
NEUCHÂTEL / YVERDON-LES-BAINS / LA CHAUX-DE-FONDS / GENEVE

Rue de la Place-d'Armes 3
2000 Neuchâtel

Rue de la Plaine 9-11
1400 Yverdon-les-Bains

Rue Daniel-Jeanrichard 28
2300 La Chaux-de-Fonds

Rue Kitty-Ponse 4
1205 Genève



ENVIE DE NOUS SOUTENIR ?



LA CHAUX-DE-FONDS

- Direction et administration
- Prévention
- Consultation ambulatoire
- Réduction des risques et des dommages

NEUCHÂTEL

- Prévention
- Consultation ambulatoire
- Centre de jour
- Réduction des risques et des dommages

FLEURIER

- Prévention
- Consultation ambulatoire
- Réduction des risques et des dommages

SAINT-AUBIN

- Thérapie résidentielle

**ADDITION
NEUCHÂTEL**

Rue de la Paix 133
2300 La Chaux-de-Fonds
T: +41 32 886 86 00
E: info@addiction-ne.ch

